

**DELEGATION DES COMMISSIONS  
DE GESTION  
Service du Parlement  
3003 BERNE**

**A l'attention de  
Monsieur Philippe SCHWAB,  
Secrétaire**

Par fax n° 031 322 98 66 et par pli simple

Genève, le 3 juillet 2006

**Concerne : Claude COVASSI / Son audition par votre Commission**

Cher Monsieur,

Monsieur Claude COVASSI m'a transmis votre courriel du 30 juin 2006, dans le cadre de l'affaire citée en référence, courriel lors duquel vous l'invitez à bien vouloir confirmer, par écrit, d'ici au lundi 3 juillet 2006 à 18h00, sa disponibilité et/ou sa capacité à être entendu par votre Commission.

Dès lors, conformément à votre demande, Monsieur Claude COVASSI me charge de vous transmettre les dates disponibles suivantes :

- Tous les jours ouvrables de la semaine, à compter du mercredi 5 juillet 2006 au vendredi 14 juillet 2006 de 08h00 à 18h00 ; réserve faite d'une période de deux heures

et demie, de 12h00 à 14h30, les vendredis 7 et 14 juillet 2006 ; un délai de 48 heures devant toutefois être accordé à Monsieur COVASSI pour préparer son déplacement.

Ainsi donc, et si par impossible, votre Commission envisageait d'auditionner mon client le jeudi 6 juillet 2006 dans l'après-midi, il conviendrait que ce dernier en soit averti au plus tard le mardi 4 juillet, également, et au plus tard, dans l'après-midi.

Egalement me paraît-il qu'il conviendrait, cas échéant, d'envisager deux possibilités de rendez-vous, soit, par exemple, et comme indiqué, le jeudi 6 juillet dans l'après midi, et les lundi 10, mardi 11 et mercredi 12 juillet, dans la journée.

Cela permettrait, en cas d'empêchement imprévu de mon client, dont vous connaissez les problèmes sécuritaires actuels, de pouvoir se rendre, en toute sécurité, à l'un des deux rendez-vous prévus.

En vous remerciant de bien vouloir me faire part de vos déterminations à brefs délais, je vous prie de croire, Cher Monsieur, à l'expression de mes sentiments parfaitement dévoués.

Razi ABDERRAHIM, avt

Cc : Claude COVASSI